

L'orthographe et moi, Je t'aime, moi non plus.

Posted on 1 juillet 2023 by Patrick Rouillier

J'ai toujours été mauvais en orthographe. On m'a toujours bassiné, vous n'aurez pas votre brevet, vous n'aurez pas votre bac, vous ne passerez jamais dans une grande école, les secrétaires se moqueront de vous

J'ai eu mon brevet, j'ai eu mon bac, j'ai intégré une grande école et les secrétaires ne se sont jamais moqué de moi, je leur ai toujours demandé de corriger mes fautes car elles étaient meilleures que moi !)

Puis est venu le temps des traitements de texte et l'obligation d'améliorer mon orthographe. J'ai découvert le « foutoir » de l'orthographe Française, et j'ai enfin compris que je n'étais pas mauvais en orthographe, mais que c'était l'orthographe qui était mauvais !

Le grand principe des grammairiens et de faire de tout illogisme, exception, une règle de grammaire. La doxa corrige toutes les bavures, il n'y a plus d'exception illogique mais des règles logiques.

Prenons l'accord du participe passé avec les auxiliares être et avoir

Avec les verbes être le participe passé s'accorde avec le sujet, logique puisque l'être se rapporte logiquement avec le sujet

Pour le verbe avoir, c'est la possession qui compte, donc le complément d'objet. Le participe passé doit logiquement s'accorder avec le complément. Il ne peut le faire que si celui-ci est placé avant le verbe car on ne peut s'accorder qu'avec ce qui n'a pas encore été prononcé. Logique !

Pour le verbe être le sujet est généralement placé avant le verbe et l'accord est possible. Mais pourquoi fait-t-on cet accord quand le sujet est placé après le verbe comme dans ;

Ils sont partis ... OK ! mais ... sont-ils partis ?

Du verbe avoir illogique, on passe au verbe être illogique !

Le redoublement des consonnes, tout un programme. Par exemple :

Si un mot se termine par « amment » il double le m (bruyamment, élégamment ... mais pas dans firmament ...)

Si un mot se termine par « ement » il prend un seul m (calmement, fatalement ...sauf élément ...)

Si un mot se termine par « ument » il prend un seul m (éperdument, document ...)

Si un mot se termine par « oment » il double le m (comment ...mais pas dans froment)

Voici, ensuite, quelques règles (absolument non exhaustives) sur le redoublement des consonnes

*En général, **quand une voyelle commence un mot composé, on double la consonne qui suit lorsqu'après cette consonne il y a une voyelle.** Enfin, on doit doubler la consonne dans la formation des temps des verbes, quand ce doublement a lieu à leur racine, qui est l'infinitif.*

Comment savoir s'il faut un t ou deux t

*Selon les personnes, **on conjugue le verbe avec une lettre simple ou une lettre double.** Si on entend le son [e], il faut un 1 l ou 1 t. Si on entend le son [è], il faut 2 l ou 2 t.*

Pourquoi 2 F ?

*Le double f, pour sa part, **se rencontre souvent à la limite entre un préfixe et un radical, même lorsque la fabrication du mot remonte au latin** : diffusion, suffire, effeuiller, affolement, offensif,*

Comment savoir si on met 1 m ou 2 m ?

*emm... prennent toujours **deux m**, sauf lorsqu'ils sont suivis du son [é]. Les mots qui commencent par hom, ou qui contiennent la syllabe hom prennent un **m**, sauf : homme, hommage, bonhomme. Les mots commençant par somm prennent **deux m**, sauf somatique, somatotrope, somation (homonyme de sommation).*

Vous m'avez suivi et bien bravo vous voilà les Paganini du Bescherelle !

Avouez que tout cela est bien tiré par les cheveux et qu'il serait plus simple de ne jamais doubler les consonnes sauf s'il doit y avoir ambiguïté (arête et arrête par exemple). Pour le moment la plupart des règles se terminent par ... Consultez le dictionnaire !



Le pluriel, pas si simple

Les pluriels nous proposent de nombreux illogismes. La règle fondamentale est que le pluriel se construit en ajoutant un s au mot singulier. Mais les exceptions sont légions

Les noms se terminant par au prennent un x au pluriel, ce qui constitue une exception à la règle générale. Mais il y a une exception à cette exception certains mots prennent un s (festival, carnaval ...). Il y a donc une exception à l'exception, mais celle-ci n'est pas une exception puisqu'elle suit la règle générale

Il en est de même pour les noms se terminant par ail qui font aux au pluriel, sauf des exceptions : éventail, soupirail ... qui suivent la règle générale...

Parlons également des noms qui se finissent en ou et qui prennent un x au pluriel

Le reste

Ne parlons pas des conjugaisons de verbes irréguliers, des redoublement des consonnes dans les noms commençant par ap, ar, ag, ap, et des milliers d'autres pseudo règles

Une petite anecdote à ce sujet. En classe de 6^{ème} j'avais écrit apercevoir avec 2p et été condamné par « le maître » à copier 100 fois : apercevoir ne prend qu'un P. Malheureusement j'ai copié 100 fois apercevoir ne prend qu'un P

Conclusion

L'écrit est censé être la traduction du langage parlé sous forme littérale. Rien de plus. Si une langue est riche, c'est par la variété de son vocabulaire, la richesse des concepts qu'ils recouvrent, la capacité d'exprimer les nuances, éventuellement la mélodie de son phrasé, mais aussi par sa simplicité à l'apprendre et à la parler. La richesse ne vient pas de la complexité de ses règles grammaticales. Si la grammaire Française n'avait aucune exception, le Bescherelle ferait sans doute deux pages. Mais il en a plus de 300, voilà qui donne une idée de ce que peut comporter d'exception notre langue écrite.

Peut-on modifier et simplifier l'orthographe : NON !

Imaginez que vous vouliez changer l'orthographe d'un seul mot, vous allez mettre le pays à feu et à sang. Les enseignants en grève, les académiciens dans tous leurs états, la France insoumise qui crie à la loi liberticide, le RN y entrevoit une perte d'identité nationale, les rédactions des grands journaux sur les dents ... bien sûr la

SNCF fait grève par solidarité ; les syndicats ...

De toutes façons, ceux qui peuvent reformer l'orthographe et revivifier la langue Française ce sont les grammairiens. Ils sont tellement accrochés à leurs privilèges de « sachants », cet imbroglio de règles et d'exceptions leur confère un pouvoir immense, Avec une orthographe simplifiée ils deviendraient inutiles.

Pourtant si on veut défendre la langue Française il faut la rendre attractive, facile à apprendre et à pratiquer. Les grands défenseurs de notre langue en sont, par leur conservatisme, ses plus grands fossoyeurs.

Quand à l'assertion selon laquelle la langue (écrite ou parlé) serait un patrimoine national, je m'insurge en faux contre cette idée. Je l'ai dit, la langue est un outil d'expression et de communication. Le véritable patrimoine est la pensée sous-jacente aux mots. C'est seulement si on a quelque chose à dire que le langue prend toute sa valeur.